

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



MISSION MINISTERIELLE

TRANSPORT

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement.

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION TRANSPORT	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	6
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
RECAPITULATION DES CREDITS	10
PROGRAMME TRANSPORTS TERRESTRES	14
PRESENTATION DU PROGRAMME	15
PERIMETRE DU PROGRAMME	15
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	15
PRESENTATION DES ACTIONS	16
CADRAGE STRATEGIQUE	17
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	17
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	18
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	24
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	24
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	25
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	26
DEPENSES DE PERSONNEL	26
AUTRES DEPENSES	27
RATTACHEMENT DES SERVICES	29
PROGRAMME TRANSPORT AERIEN ET PAR VOIE D'EAU	33
PRESENTATION DU PROGRAMME	34
PERIMETRE DU PROGRAMME	34
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	34
PRESENTATION DES ACTIONS	35
CADRAGE STRATEGIQUE	36
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	36
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	37
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	42
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	42
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	44
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	45
DEPENSES DE PERSONNEL	45
AUTRES DEPENSES	46
RATTACHEMENT DES SERVICES	49
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN	51
PRESENTATION DU PROGRAMME	52
PERIMETRE DU PROGRAMME	52
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	53

PRESENTATION DES ACTIONS	54
CADRAGE STRATEGIQUE	55
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	55
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	56
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	62
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	62
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	64
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	65
DEPENSES DE PERSONNEL	65
AUTRES DEPENSES	66
RATTACHEMENT DES SERVICES	68

MISSION TRANSPORT

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission ministérielle « Transports » est portée par le Ministre des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer.

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « Transports » recouvre dans son périmètre deux (2) programmes de politiques publiques, à savoir les programmes « Transports terrestres » et « Transports aérien et par voie d'eau », et un programme soutien libellé « Pilotage et soutien à la politique des transports ».

Le programme « Transport terrestre » concerne essentiellement les aspects de Transport routier et de Météorologie. Le programme « transports aérien et par voie d'eau » intègre trois (3) actions : transport maritime, transport aérien, transport fluvial et lagunaire.

Le programme Pilotage et soutien est quant à lui dédié à l'appui des différents programmes de politiques publiques du ministère.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission Transports est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme Pilotage et soutien	2	0	6	0	0	0
Programme Transport terrestre	5	2	14	24	2	0
Programme Transport Aérien et par voie d'eau	6	1	17	10	4	0
Total	13	3	37	34	6	0

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

La mission Transports est régie par les textes constituant le ministère des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer. Lesdits textes sont les suivants :

- le décret n°0063/PR/MTMMM du 07 février 2024 portant attributions et organisation du Ministère des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer ;
- la loi n°4/2013 portant sur le Domaine Public Maritime (DPM) ;
- l'ordonnance n°0011/PR/2011 relative au développement des activités maritimes et portuaires en République Gabonaise ;
- la loi n°0022/2011 portant ratification de l'ordonnance n°0011/PR/2011 ;
- le décret n°0919/PR/MRPICIRDNH du 19 décembre 2010, portant création, attribution, fonctionnement et organisation de la Direction Générale de la Météorologie (DGM) ;
- le décret n°01374/PR/MT du 20 novembre 2011 portant attributions et organisation de la Direction Générale de la Sécurité Routière (DGSR) ;
- l'ordonnance n°30/69 du 11 avril 1969 relative à la police de la circulation routière (Code de la Route) ;
- la loi n°003/2006 du 12 septembre 2006 complétant les dispositions de l'ordonnance 30/69. ;
- la Convention de Dakar révisée relative à l'ASECNA, signée à Libreville le 28 avril 2010, ensemble les textes d'application subséquents ;
- la loi n°05/2008 du 11 juillet 2008 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- la loi n°23/2016 du 29 décembre 2016 portant Code de l'Aviation Civile ;
- la loi n°038/2018 du 28 décembre 2018 portant création, attributions et organisation de l'Office National de la Sécurité et de la Facilitation des Aéroports en République Gabonaise (ONSFAG) ;
- l'ordonnance n°0011/PR/2011 relative au développement des activités maritimes et portuaires en République Gabonaise.

PRINCIPALES REFORMES

La révision du cadre organique, qui a débuté par l'adoption en Conseil des Ministres le 07 février 2024 du décret n°0063/PR/MTMMM portant attributions et organisation du Ministère des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer, viendra modifier certaines dispositions des textes existants.

Compte tenu de l'évolution des activités des transports, tels que le transport ferroviaire, le transport des animaux vivants, des aliments, des matières dangereuses (acides, gaz, produits inflammables...) ainsi que les métiers connexes aux transports, la réforme du cadre institutionnelle entamé se poursuivra au cours de l'année.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : D'ici à 2027, développer l'offre des transports.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : avoir révisé l'arrêté 00028/VP/MTTFFLCCS/DGTT du 04 juin 1984 fixant les tarifs officiels de transport routier de marchandises et de voyageurs ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : avoir créé de nouvelles de dessertes sur le grand Libreville ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : revoir la fréquence de rotation entre les passages de bus.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Desserte et temps mis	Nbre	-	1	1		-
Nombre de dessertes dans le Grand Libreville	Nbre	-	-	10		
Nbre de dessertes à l'intérieur du pays	Nbre	-	-	10		

Source des données : DGSR, DGTT, SOGATRA, Trans 'Urb, GENA, Police et Direction Générale de la Santé

OBJECTIF N°2 : D'ici 2027, digitaliser la production des documents de transport

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : avoir mis en place l'interconnexion entre l'Estuaire et le reste des provinces ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : avoir réduit le délai de délivrance des Permis de conduire définitifs à compter de la date d'expiration du permis provisoire ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : avoir établi les documents (100) de transport électronique sécurisé.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Interconnexion entre l'Estuaire au reste des provinces	Nbre de provinces connectées	5	1	1		9
Délai de traitement des Permis de conduire provisoires	Nbre de jours	7	1	1		1
Document numérisé	%		-	100		

Source des données : DGSR, DGTT, GENA, Police et Direction Générale de la Santé

OBJECTIF N°3 : S'arrimer aux normes internationales de sécurité et de sûreté d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : corriger les écarts issus de l'audit IMSAS ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : rendre opérationnel le sous centre de coordination de recherche et sauvetage (SCCS) ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : respecter la conformité aux normes internationales en sécurité aérienne ;
- **Résultat annuel attendu N°4** : respecter la Conformité aux normes internationales en sûreté aérienne ;
- **Résultat annuel attendu N°5** : former les agents à la certification AVSEC.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Recommandations de l'audit IMSAS	Nombre	-	3	4	11	-
Sous centre de coordination de recherche et sauvetage opérationnel	Nombre	-	1	1	-	-
Taux de conformité aux normes internationales en sécurité aérienne	%	-	80	85	95	-
Taux de conformité aux normes internationales en sûreté aérienne	%	-	75	80	85	-
Agents formés à la certification AVSEC	Nombre	-	53	50	186	-

Source des données : DGMM, Opérateurs (ANAC, ONSFAG, ASECNA, CNNII)

OBJECTIF N°4 : Améliorer les offres de transport aérien et par voie d'eau d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : réaliser des études ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : aménager les voies de navigation intérieure ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : recenser les opérateurs du secteur transport maritime.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Etudes réalisés	Nombre	-	-	1	1	3
Voies de navigation intérieure aménagées	Nombre	-	-	1	1	3
Opérateurs du secteur transport maritime recensés	Nombre	-	-	7	4	14

Source des données : DGMM et Opérateurs (ANAC, ONSFAG, ASECNA, CNNII)

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement						
		Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP			
17.626	Transports terrestres	13 923 198 052	13 737 688 330	253 719 249	13 991 407 579	13 991 407 579	13 991 407 579	13 923 198 052	13 737 688 330	253 719 249	13 991 407 579	13 991 407 579	13 991 407 579
17.626.1	Transport routier	13 621 934 322	13 436 424 600	253 719 249	13 690 143 849	13 690 143 849	13 690 143 849	13 621 934 322	13 436 424 600	253 719 249	13 690 143 849	13 690 143 849	13 690 143 849
17.626.2	Météorologie	301 263 730	301 263 730	-	301 263 730	301 263 730	301 263 730	301 263 730	301 263 730	-	301 263 730	301 263 730	301 263 730
17.633	Transport aérien et par voie d'eau	15 456 369 985	11 130 384 514	3 013 204 452	14 143 588 966	14 143 588 966	14 143 588 966	15 456 369 985	11 130 384 514	3 013 204 452	14 143 588 966	14 143 588 966	14 143 588 966
17.633.1	Transport maritime	5 566 422 209	3 240 436 738	3 013 204 452	6 253 641 190	6 253 641 190	6 253 641 190	5 566 422 209	3 240 436 738	3 013 204 452	6 253 641 190	6 253 641 190	6 253 641 190
17.633.2	Transport aérien	7 522 221 242	5 522 221 242	-	5 522 221 242	5 522 221 242	5 522 221 242	7 522 221 242	5 522 221 242	-	5 522 221 242	5 522 221 242	5 522 221 242
17.633.3	Transports fluviale et lagunaire	2 367 726 534	2 367 726 534	-	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534	-	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534
17.640	Pilotage et soutien à la politique des transports	2 334 826 746	2 716 691 103	-	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103	2 334 826 746	2 716 691 103	-	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103
17.640.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	134 000 000	515 864 357	-	515 864 357	515 864 357	515 864 357	134 000 000	515 864 357	-	515 864 357	515 864 357	515 864 357
17.640.2	Coordination administrative	2 200 826 746	2 200 826 746	-	2 200 826 746	2 200 826 746	2 200 826 746	2 200 826 746	2 200 826 746	-	2 200 826 746	2 200 826 746	2 200 826 746
Total pour la mission Transports		31 714 394 783	27 584 763 947	3 266 923 701	30 851 687 648	30 851 687 648	30 851 687 648	31 714 394 783	27 584 763 947	3 266 923 701	30 851 687 648	30 851 687 648	30 851 687 648

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
17.626 : Transports terrestres	13 923 198 052	13 737 688 330	253 719 249	13 991 407 579	13 991 407 579	13 991 407 579	13 923 198 052	13 737 688 330	253 719 249	13 991 407 579	13 991 407 579	13 991 407 579
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 300 326 067	1 300 326 067	-	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067	-	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067
Titre 3. Dépenses de biens et services	333 060 000	146 521 860	253 719 249	400 241 109	400 241 109	400 241 109	333 060 000	146 521 860	253 719 249	400 241 109	400 241 109	400 241 109
Titre 4. Dépenses de transfert	11 093 948 842	11 094 977 260	-	11 094 977 260	11 094 977 260	11 094 977 260	11 093 948 842	11 094 977 260	-	11 094 977 260	11 094 977 260	11 094 977 260
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 195 863 143	1 195 863 143	-	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	-	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17.633 : Transport aérien et par voie d'eau	15 456 369 985	11 130 384 514	3 013 204 452	14 143 588 966	14 143 588 966	14 143 588 966	15 456 369 985	11 130 384 514	3 013 204 452	14 143 588 966	14 143 588 966	14 143 588 966
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 078 153 886	2 078 153 887	-	2 078 153 887	2 078 153 887	2 078 153 887	2 078 153 886	2 078 153 887	-	2 078 153 887	2 078 153 887	2 078 153 887
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 311 008 632	297 804 181	1 013 204 452	1 311 008 632	1 311 008 632	1 311 008 632	1 311 008 632	297 804 181	1 013 204 452	1 311 008 632	1 311 008 632	1 311 008 632
Titre 4. Dépenses de transfert	6 606 604 100	5 247 165 934	-	5 247 165 934	5 247 165 934	5 247 165 934	6 606 604 100	5 247 165 934	-	5 247 165 934	5 247 165 934	5 247 165 934
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 460 603 367	3 507 260 513	2 000 000 000	5 507 260 513	5 507 260 513	5 507 260 513	5 460 603 367	3 507 260 513	2 000 000 000	5 507 260 513	5 507 260 513	5 507 260 513
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17.640 : Pilotage et soutien à la politique des transports	2 334 826 746	2 716 691 103	-	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103	2 334 826 746	2 716 691 103	-	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 590 664 342	2 091 691 103	-	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103	1 590 664 342	2 091 691 103	-	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103
Titre 3. Dépenses de biens et services	525 000 000	525 000 000	-	525 000 000	525 000 000	525 000 000	525 000 000	525 000 000	-	525 000 000	525 000 000	525 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	219 162 404	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	219 162 404	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission Transports	31 714 394 783	27 584 763 947	3 266 923 701	30 851 687 648	30 851 687 648	30 851 687 648	31 714 394 783	27 584 763 947	3 266 923 701	30 851 687 648	30 851 687 648	30 851 687 648

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 969 144 295	5 470 171 056	-	5 470 171 056	5 470 171 056	5 470 171 056	4 969 144 295	5 470 171 056	-	5 470 171 056	5 470 171 056	5 470 171 056
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 169 068 632	969 326 041	1 266 923 701	2 236 249 741	2 236 249 741	2 236 249 741	2 169 068 632	969 326 041	1 266 923 701	2 236 249 741	2 236 249 741	2 236 249 741
Titre 4. Dépenses de transfert	17 700 552 942	16 342 143 194	-	16 342 143 194	16 342 143 194	16 342 143 194	17 700 552 942	16 342 143 194	-	16 342 143 194	16 342 143 194	16 342 143 194
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 875 628 914	4 803 123 656	2 000 000 000	6 803 123 656	6 803 123 656	6 803 123 656	6 875 628 914	4 803 123 656	2 000 000 000	6 803 123 656	6 803 123 656	6 803 123 656
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

Numéro et intitulé du programme	EFFECTIFS					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFI pour 2023 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
PROGRAMME N° 17.626 : Transports Terrestres	459	455				455
Hors catégorie						
Catégorie A	143	143		0		143
Catégorie B	222	235				235
Catégorie C	10	10				10
Main d'œuvre non permanente	81	67				67
PROGRAMME N° 17.633 : Transport aérien et par voie d'eau		399				399
Hors catégorie						
Catégorie A		178				178
Catégorie B		141				141
Catégorie C		22				22
Main d'œuvre non permanente		58				58
PROGRAMME N° 17.640 : Pilotage et soutien	105	112				112
Hors catégorie	1	1				1
Catégorie A	77	83				83
Catégorie B	19	19				19
Catégorie C	2	3				3
Main d'œuvre non permanente	6	6				6
Total pour les emplois de l'administration						

PROGRAMME TRANSPORTS TERRESTRES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Transport terrestre exprime les orientations et la politique du Gouvernement en matière de transport terrestre et de la météorologie. Ce programme est porté par la Direction Générale des Transports Terrestres (DGTT), la Direction Générale de la Sécurité Routière (DGSR), la Direction Générale de la Météorologie (DGM), le Centre National d'Édition et de Délivrance des Documents de Transports (CNEDDT), le Centre National de l'Examen du Permis de Conduire (CNEPC).

Deux (2) opérateurs interviennent dans le champ de ce programme, la Société Gabonaise des Transports Urbains (TRANS'URB) et la Société Gabonaise des Transports (SOGATRA).

Ce programme intègre les différents pans de la politique des transports terrestres et de la météorologie, à savoir le transport routier, la sécurité routière et les recherches météorologiques.

Le programme Transport terrestre est piloté par le Directeur Général des Transports Terrestres, qui est le Responsable de programme (RPROG).

Le champ du programme recouvre :

- l'offre de transport dans les domaines de transports terrestres ;
- l'offre de sécurisation aux risques climatiques dans le domaine de la météorologie ;
- l'organisation de la complémentarité des modes de transport terrestre sur l'ensemble de la chaîne de transport dans le respect de ce champ ;
- la régulation du secteur du transport routier ;
- la sécurisation dans les domaines de transports terrestres ;
- l'élaboration, la diffusion, le suivi et l'application des textes régissant les activités des transports terrestres et de la météorologie.

Le champ du programme ne recouvre pas :

- la réalisation des infrastructures de transports ;
- le contrôle et l'entretien de toutes les infrastructures de transport ;
- la réalisation et l'entretien des installations d'assainissement.

Le programme Transport Terrestre est en articulation avec les programmes ci-après :

- Equipement et infrastructures ;
- Transports aérien et par voie d'eau.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Transports terrestres est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 17.626.1 : Transport routier	3	4	10	20	2	-
Action 17.626.3 : Météorologie	1	0	1	4	0	-
Total	4	4	11	24	2	-

Deux (2) actions composent ce programme : transport routier et météorologie

ACTION N° 1 : Transport routier

Cette action recouvre l'utilisation et l'exploitation optimales des infrastructures routières, la régulation et la sécurisation du transport routier.

La mise en œuvre opérationnelle de cette action incombe à la Direction Générale des Transports Terrestres (DGTT), au CNEDDT, au CNEPC, à la Direction Générale de la Sécurité Routière (DGSR). Les deux (2) opérateurs (SOGATRA et TRANS'URB) interviennent également dans cette action.

ACTION N° 2 : Météorologie

Cette action recouvre toutes les activités à mener en matière d'études des changements climatiques et d'adaptation, de recherches, de prévisions et d'assistance météorologique et agro climatologique. La mise en œuvre opérationnelle de cette action relève de la Direction Générale de la Météorologie (DGM).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme « Transport Terrestre » est au cœur de la mise en œuvre des priorités d'action et des objectifs sur la mobilité tant sur les infrastructures et les services de transports routiers, ferroviaires, que sur la sécurité et la sûreté. Ce programme couvre également la fluidité, l'intermodalité et l'offre de transport terrestre, d'une part, et la régulation du secteur des transports terrestres, ainsi que la météorologie.

Ce programme regroupe l'essentiel des moyens de l'État concourant à cette politique et bénéficie, notamment, des recettes affectées sous forme d'attributions de produits (ADP).

Dans ce cadre et conformément aux priorités définies par le Gouvernement, les deux (2) actions du programme reposent principalement sur les cinq (5) objectifs suivants :

- réduire de 15% le nombre d'accidents dans les transports ;
- mettre en place l'observatoire des transports ;
- développer l'offre des transports ;
- digitaliser la production des Documents de transports ;
- disposer d'un parc de stations météorologiques terrestres et satellitaires en bon état de fonctionnement.

La mise en œuvre de ce programme est assurée par les agents répartis entre l'administration centrale, notamment la DGTT, la DGSR et la DGM, ainsi que les deux (2) opérateurs, et les services déconcentrés, notamment les directions régionales des trois (3) directions générales et les représentations provinciales des deux (2) opérateurs (SOGATRA et TRANS'URB).

La sécurité et la sûreté dans les transports terrestres

Les statistiques suivantes présentent la période et la gravité des accidents dans les transports terrestres :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'accidents	1315	1204	2278	1391	1311	1526	3748	2108	1399
Nombre de blessés	317	244	193	213	160	660	1196	709	542
Nombre de tués	142	30	81	33	61	111	77	89	61
Total victime	459	274	274	246	221	771	1273	798	603
Population	1.883.801	1.947.690	2.007.882	2.064.812	2.119.275	2.172.578	2.225.728	2.278.829	2.341.179
TM/100.000 hbts	7,54	1,54	4,03	1,60	2,88	5,11	3,46	3,91	2,61

La baisse du nombre d'accidents d'une année sur l'autre peut s'expliquer par les différentes campagnes de prévention et de sensibilisation, ainsi que par les missions de contrôle routier. Cette baisse s'explique aussi par la difficulté rencontrée par la Direction Générale de la Sécurité Routière à collecter les données des accidents de la route auprès des administrations concernées par les questions de sécurité routière (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, hôpitaux, assurances, etc.). Pour pallier ce problème de collecte de données et d'élaboration des statistiques en matière d'accidents de la route, il serait judicieux de renforcer le cadre juridique et instaurer l'interconnexion entre les différentes administrations.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Développer dans le secteur des transports terrestres une offre globale de transports pour répondre aux besoins des populations et des opérateurs économiques ;
- Enjeu 2 : Permettre des déplacements plus sûrs, plus aisés, moins onéreux ;
- Enjeu 3 : Assurer une régulation efficace du secteur des transports terrestres ;
- Enjeu 4 : Digitaliser les documents des transports terrestres et de la météorologie ;
- Enjeu 5 : Faire de la Météorologie un levier important d'aide à la décision et à l'action pour la protection civile par la fourniture des prévisions et alertes précoces des populations sur les événements hydro météorologiques significatifs.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : D'ici 2027, réduire de 15% le nombre d'accidents dans les transports terrestres

- Résultat annuel attendu : Avoir réduit de 5% le nombre d'accidents à fort impact humain et matériel dans le transport routier

OBJECTIF N°2 : D'ici 2027, avoir mis en place l'observatoire des transports.

- Résultat annuel attendu : disposer d'un tableau de bord des données statistiques fiables des activités des transports terrestres

OBJECTIF N°3 : D'ici 2027, développer l'offre de transport.

- Résultat annuel attendu : avoir révisé l'arrêté 00028/VP/MTTFFLCCS/DGTT du 4 juin 1984 fixant les tarifs officiels de transport routier de marchandises et de voyageurs

OBJECTIF N°4 : D'ici 2027, digitaliser la production des documents des Transports.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir amélioré le traitement des dossiers de permis de conduire provisoires ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir établi les documents de transport électronique sécurisé.

OBJECTIF N°5 : D'ici 2027, disposer d'un parc de stations météorologiques terrestres et satellitaires en bon état de fonctionnement.

- Résultat annuel attendu : avoir assuré la maintenance et l'entretien de deux (2) stations satellitaires.

OBJECTIF N°1 : D'ici 2027, réduire de 15% le nombre d'accidents dans les transports terrestres**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- Résultat annuel attendu : avoir réduit de 5% le nombre d'accidents à fort impact humain et matériel dans le transport routier.

Indicateur

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'accidents à fort impact humain et matériel	Nbre	1329	1263	1200	1140	1029

Source des données : DGSR, DGTT, DGM, GENA, Police et Direction Générale de la Santé

Mode de collecte : Suivi informatisé, rapport d'activité, enquête.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**Précisions méthodologiques :****Indicateur 1 : simple décompte**

Mener au moins une (1) campagne de sensibilisation et de prévention routière dans l'année ;
Organiser des missions de contrôle routier ;
Collecte et analyse de données.

Contributions des opérateurs/partenaires :**Contributions SOGATRA :**

Poursuivre le programme de formation des conducteurs engagés et affectés aux réseaux urbains et interurbains ;
Maintenir le programme de recyclage et de mise à jour des bonnes pratiques au profit des anciens conducteurs, à travers les activités du service formation ;
Soumettre continuellement les conducteurs aux éthylotests ;
Veiller au maintien du dispositif technique de limitation des vitesses dans les bus livrés aux réseaux, à travers le plateau technique de la société.

Contributions de l'opérateur TRANS'URB :

Renforcer les capacités techniques des chauffeurs ;
Assurer la formation des formateurs des chauffeurs ;
Exploiter les 2 Bus auto-école pour la formation de chauffeurs.

OBJECTIF N°2 : D'ici 2027, avoir mis en place l'observatoire des transports terrestres

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu** : disposer d'un tableau de bord des données statistiques fiables des activités de transport terrestres.

Indicateur

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Publication d'un tableau de bord	%	-	20	30	-	-

Source des données : DGTT

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Acquisition d'une application de collecte de gestion et d'analyse de données statistiques ;
- Interconnexion des services ;
- Production et diffusion du tableau de bord.

Précisions méthodologiques :

- Collecte des données
- Traitement statistique

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N°3 : D'ici 2027, développer l'offre de transports terrestres

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : avoir révisé l'arrêté 00028/VP/MTTFFLCCS/DGTT du 04 juin 1984 fixant les tarifs officiels de transport routier de marchandises et de voyageurs ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : avoir créé de nouvelles dessertes sur le grand Libreville ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : revoir la fréquence de rotation entre les passages de bus.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Desserte et temps mis	Nbre	-	1	1		-
Nombre de dessertes dans le Grand Libreville	Nbre	-	-	10		
Nbre de dessertes à l'intérieur du pays	Nbre	-	-	4		

Source des données : DGSR, DGTT, SOGATRA, Trans 'Urb, GENA, Police et Direction Générale de la Santé

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Mode de collecte : Suivi informatisé, rapport d'activité, enquête

Indicateur 1 : Elaboration de textes pour améliorer l'offre de transport
Indicateurs : 2 et 3, simple comptage du nombre de desserte et le temps mis

Précisions méthodologiques :

Simple comptage du nombre de desserte et le temps mis
Elaboration de textes pour améliorer l'offre de transport

Contributions des opérateurs/partenaires :

Contributions de l'opérateur TRANS'URB :

- Augmenter les lignes de dessertes à 10 dans le grand Libreville et à l'intérieur du pays ;
- Mettre en exploitation quotidienne au moins 50 bus avec une réserve opérationnelle de 10 bus ;
- Mettre en place le dispositif d'information pour les horaires de bus ;
- Revoir la fréquence de rotation entre les passages de bus.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : avoir mis en place l'interconnexion entre l'Estuaire et le reste des provinces ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : avoir réduit le délai de délivrance des Permis de conduire définitifs à compter de la date d'expiration du permis provisoire ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : avoir établi les documents de transport électronique sécurisé.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Interconnexion entre l'Estuaire au reste des provinces	Nbre de provinces connectées	5	1	1		9
Délai de traitement des Permis de conduire provisoires	Nbre de jours	7	1	1		1
Document numérisé	Nombre		3	3		

Source des données : DGSR, DGTT, GENA, Police et Direction Générale de la Santé

Mode de collecte : Suivi informatisé, rapport d'activité, enquête.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateurs 1 et 2 : simple comptage du nombre de provinces connectées et du nombre de jours

Indicateur 3 : Renforcement de l'outil de production par :

- le renforcement des installations informatiques ;
- le renforcement en matériel et équipements de bureaux ;
- la formation du personnel à l'utilisation des outils et du nouveau système de numérisation ;
- l'achat des imprimés spéciaux et des consommables.

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N°5 : D'ici 2027, disposer d'un parc de stations météorologiques terrestres et satellitaires en bon état de fonctionnement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu :** avoir assuré la maintenance et l'entretien de 2 stations satellitaires.

Indicateur

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Maintenance et entretien des deux (2) stations satellitaires.	Nbre	-	2	2		2

Source des données : DGM

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Stations satellitaires :

- Achat de logiciels intervenants dans mise à jour de la station de réception satellitaire PUMA2025/ MESA ;
- Achat de disques dur externes pour stocker les données reçues et libérer les disques dur internes ;
- Entretien de l'air conditionné par un prestataire de service.

Stations terrestres :

- Mission de nettoyage et d'entretien de l'espace autour de la station deux fois par mois ;
- Remplacement régulier des batteries qui permettent le fonctionnement des panneaux solaires pour les stations automatiques.

Contributions des opérateurs/partenaires :

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
17.626.1 :Transport routier	13 621 934 322	13 436 424 600	253 719 249	13 690 143 849	13 690 143 849	13 690 143 849	13 621 934 322	13 436 424 600	253 719 249	13 690 143 849	13 690 143 849	13 690 143 849
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 211 565 555	1 211 565 555	-	1 211 565 555	1 211 565 555	1 211 565 555	1 211 565 555	1 211 565 555	-	1 211 565 555	1 211 565 555	1 211 565 555
Titre 3. Dépenses de biens et services	287 579 431	101 041 291	253 719 249	354 760 540	354 760 540	354 760 540	287 579 431	101 041 291	253 719 249	354 760 540	354 760 540	354 760 540
Titre 4. Dépenses de transfert	10 926 926 193	10 927 954 611	-	10 927 954 611	10 927 954 611	10 927 954 611	10 926 926 193	10 927 954 611	-	10 927 954 611	10 927 954 611	10 927 954 611
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 195 863 143	1 195 863 143	-	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	-	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17.626.3 : Météorologie	301 263 730	301 263 730	-	301 263 730	301 263 730	301 263 730	301 263 730	301 263 730	-	301 263 730	301 263 730	301 263 730
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	88 760 512	88 760 512	-	88 760 512	88 760 512	88 760 512	88 760 512	88 760 512	-	88 760 512	88 760 512	88 760 512
Titre 3. Dépenses de biens et services	45 480 569	45 480 569	-	45 480 569	45 480 569	45 480 569	45 480 569	45 480 569	-	45 480 569	45 480 569	45 480 569
Titre 4. Dépenses de transfert	167 022 649	167 022 649	-	167 022 649	167 022 649	167 022 649	167 022 649	167 022 649	-	167 022 649	167 022 649	167 022 649
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Transports terrestres	13 923 198 052	13 737 688 330	253 719 249	13 991 407 579	13 991 407 579	13 991 407 579	13 923 198 052	13 737 688 330	253 719 249	13 991 407 579	13 991 407 579	13 991 407 579
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 300 326 067	1 300 326 067	-	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067	-	1 300 326 067	1 300 326 067	1 300 326 067
Titre 3. Dépenses de biens et services	333 060 000	146 521 860	253 719 249	400 241 109	400 241 109	400 241 109	333 060 000	146 521 860	253 719 249	400 241 109	400 241 109	400 241 109
Titre 4. Dépenses de transfert	11 093 948 842	11 094 977 260	-	11 094 977 260	11 094 977 260	11 094 977 260	11 093 948 842	11 094 977 260	-	11 094 977 260	11 094 977 260	11 094 977 260
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 195 863 143	1 195 863 143	-	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143	-	1 195 863 143	1 195 863 143	1 195 863 143
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)

ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFE)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A	143	143	0	0	0	143
Catégorie B	222	235	0	0	0	235
Catégorie C	10	10	0	0	0	10
Main d'œuvre non permanente	81	67	0	0	0	67
Total pour les emplois de l'administration	456	455	0	0	0	455

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2023	Prévision 2024	Prévision 2025
Opérateur 1 : TRANS'URB			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	00	00	00
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	595	620	620
Total pour l'opérateur TRANS'URB	595	620	620
Opérateur 2 : SOGATRA			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	1	1	1
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	799	783	763
Total pour l'opérateur SOGATRA	800	784	764
Total pour le programme	1395	1404	1384

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	388				388	
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)	143				143	
Catégorie B (s3)	235				235	
Catégorie C (s4)	10				10	
Main d'œuvre non permanente (t)	67				67	
Emplois des opérateurs (u)	1404				1384	
Total pour le programme = s + t + u	1859				1839	

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action n° 1 : Action Transport routier		13 690 143 849	13 690 143 849	
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)		1 211 565 555	1 211 565 555	
Salaires		1 211 565 555	1 211 565 555	
Titre 3 : Biens et services		354 760 540	354 760 540	
Elaboration et révision des textes		8 934 679	8 934 679	
Travaux en commissions		3 750 000	3 750 000	
Fournitures informatiques		1 500 000	1 500 000	
Papeteries		1 000 000	1 000 000	
Matériels informatiques		1 250 000	1 250 000	
Restauration		1 434 679	1 434 679	
Campagne de sensibilisation		4 317 459	4 317 459	
Papeterie		1 000 000	1 000 000	
Mission de terrain		2 000 000	2 000 000	
Fournitures spécifiques		3 600 000	3 600 000	
Contrôle routier		15 045 362	15 045 362	
Imprimés spéciaux		3 500 000	3 500 000	
Mission de terrain		10 945 362	10 945 362	
Organisation de l'examen du permis de conduire sur toute l'étendue du territoire national		11 921 250	11 921 250	
Fournitures spécifiques		1 000 000	1 000 000	
Imprimés spéciaux		2 000 000	2 000 000	
Fournitures informatiques		3 000 000	3 000 000	
Papeterie		2 000 000	2 000 000	
Carburant		2 921 250	2 921 250	
Production des documents de transport		10 921 250	10 921 250	
Imprimés spéciaux		4 000 000	4 000 000	
Fournitures informatiques		5 000 000	5 000 000	
Papeterie		1 500 000	1 500 000	
Fournitures de bureau		3 421 250	3 421 250	
Attribution des produits (ADP)		253 719 249	253 719 249	
ADP DGTT		82 905 840	82 905 840	
Imprimés spéciaux ADP		20 000 000	20 000 000	
Loyer		18 000 000	18 000 000	
Mission de terrain		20 900 000	20 900 000	
Carburant		12 005 840	12 005 840	
Journée de concertation		10 000 000	10 000 000	
ADP DGSR		67 181 109	67 181 109	
Fournitures de bureau		9 000 000	9 000 000	
Mission de terrain		20 000 000	20 000 000	
Carburant		8 181 109	8 181 109	
Sensibilisation		30 000 000	30 000 000	
ADP CNEPC		41 452 920	41 452 920	
Imprimés spéciaux ADP		41 452 920	41 452 920	
ADP CNEDDT		62 179 380	62 179 380	
Imprimés spéciaux ADP		15 035 876	15 035 876	
Fournitures informatiques		25 000 000	25 000 000	
Mission de terrain		8 400 000	8 400 000	
Maintenance et équipement		13 743 504	13 743 504	
Titre 4 : Transferts		10 927 954 611	10 927 954 611	
Cotisation Internationale : Prévention routière internationale		327 954 611	327 954 611	Le montant de la cotisation s'élève à 22 612 150 FCFA comme inscrit en 2024
Subvention opérateur Trans-Urb		4 400 000 000	4 400 000 000	
Subvention opérateur SOGATRA		5 700 000 000	5 700 000 000	
Gratuité Trans/Akanda		500 000 000	500 000 000	
Titre 5 : Investissement		1 195 863 143	1 195 863 143	
Projet : Acquisition des Radars mobiles (10)		200 000 000	200 000 000	
Projet : Etablissement des documents de transport numérique		995 863 143	995 863 143	
Action 2 : Météorologie		556 173 882	556 173 882	
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)		88 760 512	88 760 512	
Salaires		88 760 512	88 760 512	
Titre 3 : Biens et services		45 480 569	45 480 569	
Fournitures diverses		8 000 000	8 000 000	
Installation des stations		5 000 000	5 000 000	
Mission de terrain		12 000 000	12 000 000	
Fournitures de bureau diverses		9 480 569	9 480 569	
Fournitures spécifiques		6 000 000	6 000 000	

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Fournitures informatiques		7 000 000	7 000 000	
Carburant		6 000 000	6 000 000	
Titre 4 : Transferts		167 022 649	167 022 649	En 2024 l'inscription est de 471 336 692 FCFA
Conférence ministérielle africaine sur la météorologie				18 092 393
ACMAD				304 314 043
Cotisation Internationale Organisation Mondiale de la Météorologie				148 930 256
Total pour le programme		13 991 407 579	13 991 407 579	

JUSTIFICATION PAR TYPE DE DEPENSE

Actions/Titres	LF 2025		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Action N° 1 : Action Transport routier			
Titre 2. Dépenses de personnel		1 211 565 555	
Titre 3. Dépenses de biens et services			
Elaboration et révision des textes		8 934 679	
Travaux en commissions			3 750 000
Fournitures informatiques			1 500 000
Papeteries			1 000 000
Matériels informatiques			1 250 000
Restauration			1 434 679
Campagne de sensibilisation		4 317 459	
Papeterie			1 000 000
Mission de terrain			2 000 000
Fournitures spécifiques		3 600 000	
Contrôle routier		15 045 362	
Imprimés spéciaux		3 500 000	
Mission de terrain			10 945 362
Organisation de l'examen du permis de conduire sur toute l'étendue du territoire national		11 921 250	
Fournitures spécifiques		1 000 000	
Imprimés spéciaux		4 000 000	
Fournitures informatiques			3 000 000
Fournitures de bureau			3 421 250
Papeterie			2 000 000
Carburant			2 921 250
Production des documents de transport		10 921 250	
Fournitures informatiques			5 000 000
Papeterie			1 500 000
Attribution des produits (ADP)		253 719 249	
Titre 4. Dépenses de transferts			
Cotisation Internationale : Prévention routière internationale	22 612 150		
Subvention opérateur Trans-Urb		4 400 000 000	
Subvention opérateur SOGATRA		5 700 000 000	
Gratuité Trans'Akanda		500 000 000	
Action 2 : Météorologie		88 760 512	88 760 512
Titre 2. Dépenses de personnel		88 760 512	
Titre 3. Dépenses de biens et services			45 480 569
Fournitures diverses			8 000 000
Installation des stations			5 000 000
Mission de terrain			12 000 000
Fournitures de bureau diverses			9 480 569
Fournitures spécifiques			6 000 000
Fournitures informatiques			7 000 000
Carburant			6 000 000
Titre 4. Dépenses de transferts	167 022 649		
Conférence ministérielle africaine sur la météorologie		18 092 393	
ACMAD		304 314 043	
Cotisation Internationale Organisation Mondiale de la Météorologie		148 930 256	
Total pour le programme			

RATTACHEMENT DES SERVICES

17:Transports				
17	626:Transports terrestres			
17	626	A1:Transports routier et ferroviaire		
17	626	A1	K1:Transports routier et ferroviaire	
17	626	A1	K1:Transports routier et ferroviaire	
17	626	A1	K1	<i>Direction Générale des Transports Terrestres</i>
17	626	A1	K1	<i>Service Administratif et Financier</i>
17	626	A1	K1	<i>Service Informatique</i>
17	626	A1	K1	<i>Service Equipement et Matériel</i>
17	626	A1	K1	<i>Direction des Transports Routiers</i>
17	626	A1	K1	<i>Service Transport Marchandises</i>
17	626	A1	K1	<i>Service Transport Voyageurs</i>
17	626	A1	K1	<i>Direction de la Circulation Routière et du Contrôle Technique</i>
17	626	A1	K1	<i>Service des Contrôles Techniques</i>
17	626	A1	K1	<i>Service de la Circulation Routière</i>
17	626	A1	K1	<i>Direction des Liaisons Intermodales et des Statistiques</i>
17	626	A1	K1	<i>Service de la Statistique</i>
17	626	A1	K1	<i>Service des Liaisons Intermodales</i>
17	626	A1	K2:Signalisation et sécurité routière	
17	626	A1	K2	<i>Direction Generale de la Securite Routiere</i>
17	626	A1	K2	<i>Service des ressources humaines et de la formation</i>
17	626	A1	K2	<i>Service financier et du patrimoine</i>
17	626	A1	K2	<i>Service Courier et Archives de la S.R</i>
17	626	A1	K2	<i>Direction de la prévention et du contrôle routier de la S.R</i>
17	626	A1	K2	<i>Direction des Etudes et de la Signalisation Routière</i>
17	626	A1	K3:CNEDDT	
17	626	A1	K3	<i>Centre National de l'Examen de Permis de Conduire</i>
17	626	A1	K3	<i>Service des examens</i>
17	626	A1	K3	<i>Service technique et Informatique</i>
17	626	A1	K3	<i>Service administratif et financier</i>
17	626	A1	K3	<i>Service des archives et des statistiques</i>
17	626	A1	K3	<i>Centre National d'Edition et de Délivrance des Documents de Transport</i>
17	626	A1	K3	<i>Service des Permis de Conduire</i>
17	626	A1	K3	<i>Service de la Carte Grise et de l'Immatriculation</i>
17	626	A1	K3	<i>Service des Affaires Générales et de l'Information</i>
17	626	A1	K3	<i>Service Technique et Informatique</i>
17	626	A1	K3	<i>Service des Examens et de la Formation</i>
17	626	A1	K3	<i>Service Personnel et des Moyens</i>
17	626	A1	K3	<i>Service des Archives et des Statistiques</i>
17	626	A1	K3	<i>Examens du Permis de Conduire</i>
17	626	A1	K3	<i>Edition et Délivrance des Documents de Transports</i>
17	626	A1	K5: CNEPC	

17	626	A1	K5	Centre National de l'Examen de Permis de Conduire
17	626	A1	K5	Examens du Permis de Conduire
17	626	A2:Météorologie		
17	626	A2	K1:Météorologie-gestion centrale	
17	626	A2	K1	Direction Générale de la météorologie
17	626	A2	K1	Service des Ressources humaines et de la formation
17	626	A2	K1	Service Financier et du patrimoine
17	626	A2	K1	Service des Archives et du Courrier
17	626	A2	K1	Direction d'exploitation
17	626	A2	K1	Service de prévision
17	626	A2	K1	Service de climatologie
17	626	A2	K1	Service de publication
17	626	A2	K1	Direction des applications
17	626	A2	K1	Service agro météo
17	626	A2	K1	Service hydro météo
17	626	A2	K1	Service de météo aéronautique
17	626	A2	K1	Service de météo maritime
17	626	A2	K1	Direction de recherche et du contentieux
17	626	A2	K1	Service des litiges et contentieux
17	626	A2	K1	Service des études et de la recherche
17	626	A2	K1	Service des satellite et télédétection
17	626	A2	K1	Direction des Réseaux
17	626	A2	K1	Service d'installation et de maintenance
17	626	A2	K1	Service d'infrastructure et magasinage
17	626	A2	K1	Service de normalisation des codes et méthodes d'observation
17	626	A2	K2:Météorologie-Zone Ouest	
17	626	A2	K2	Direction météo zone ouest
17	626	A2	K2	Service des Réseaux
17	626	A2	K2	Service Climatologie
17	626	A2	K2	Service Agro météorologie
17	626	A2	K3:Météorologie-Zone Est	
17	626	A2	K2	Direction météo zone est
17	626	A2	K2	Service des Réseaux
17	626	A2	K2	Service Climatologie
17	626	A2	K2	Service Agro météorologie
17	626	A2	K4:Météorologie-Zone Nord	
17	626	A2	K2	Direction météo zone centre
17	626	A2	K2	Service des Réseaux
17	626	A2	K2	Service Climatologie
17	626	A2	K2	Service Agro météorologie
17	626	A2	K5:Météorologie-Zone Centre	
17	626	A2	K2	Direction météo zone nord
17	626	A2	K2	Service des Réseaux
17	626	A2	K2	Service Climatologie

17	626	A2	K2	Service Agro météorologie
17	626	A3:Services déconcentrés des transports		
17	626	A3	K1:Services Estuaire	
17	626	A3	K1:Services Estuaire	
17	626	A3	K1	Inspection Prov. Transports de l'Estuaire (DGTT)
17	626	A3	K2:Services Haut Ogooué	
17	626	A3	K2	Inspection Prov. Transports du Haut Ogooué (DGTT)
17	626	A3	K3:Services Moyen Ogooué	
17	626	A3	K3	Inspection Prov. Transports du Moyen Ogooué (DGTT)
17	626	A3	K4:Services Ngounié	
17	626	A3	K4	Inspection Prov. Transports de la Ngounié (DGTT)
17	626	A3	K5:Services Nyanga	
17	626	A3	K5	Inspection Prov. Transports de la Nyanga (DGTT)
17	626	A3	K6:Services Ogooué Ivindo	
17	626	A3	K6	Inspection Prov. Transports de l'Ogooué Ivindo (DGTT)
17	626	A3	K7:Services Ogooué Lolo	
17	626	A3	K7	Inspection Prov. Transports de l'Ogooué-Lolo (DGTT)
17	626	A3	K8:Services Ogooué Maritime	
17	626	A3	K8	Inspection Prov. Transports de l'Ogooué-Maritime (DGTT)
17	626	A3	K9:Services Woleu Ntem	
17	626	A3	K9	Inspection Prov. Transports du Woleu Ntem (DGTT)
17	626	A4:Opérateur-SOGATRA		
17	626	A4	K1:Opérateur SOGATRA	
17	626	A4	K1	SOGATRA
17	626	A6:service déconcentré signalisation et sécurité routière		
17	626	A6	K1:service estuaire	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière de l'Estuaire
17	626	A6	K2:Services Haut Ogooué	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière du Haut-Ogooué
17	626	A6	K3:Services Moyen Ogooué	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière du Moyen Ogooué
17	626	A6	K4:Services Ngounié	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière de la Ngounié
17	626	A6	K5:Services Nyanga	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière de la Nyanga
17	626	A6	K6:Services Ogooué Ivindo	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière de l'Ogooué Ivindo
17	626	A6	K7:Services Ogooué Lolo	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière de l'Ogooué Lolo
17	626	A6	K8:Services Ogooué Maritime	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière de l'Ogooué Maritime
17	626	A6	K9:Services Woleu Ntem	
17	626	A6	K1	Direction Provinciale de la Sécurité routière du Woleu Ntem

17	626	A7:Opérateur-Trans-Urb		
17	626	A5	K1:Opérateur Trans-Urb	
17	626	A5	K1	<i>Trans-Urb</i>
17	626	G1:Édition des documents de transport		
17	626	G1	K1:Licences de transport	
17	626	G1	K1	<i>Service Transport Voyageurs</i>
17	626	G1	K1	<i>Service Transport Marchandises</i>
17	626	G1	K2.Cartes Grises	
17	626	G1	K3.Permis de Conduire	
17	626	G1	K3	<i>Service de l'Examen du Permis de Conduire</i>
17	626	G1	K3	<i>Service Informatique</i>

PROGRAMME TRANSPORT AERIEN ET PAR VOIE D'EAU

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Transport aérien et par voie d'eau » exprime les orientations et la politique du Gouvernement en matière de transport aérien, maritime et fluvial. Ce programme est porté par la Direction Générale de la Marine Marchande (DGMM). Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ du programme, à savoir :

- l'Office National de la Sûreté et de la Facilitation des Aéroports du Gabon (ONSFAG),
- l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) ;
- l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) ;
- la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (CNNII).

Ce programme intègre les différents pans de la politique des transports aérien et par voie d'eau. Le programme est piloté par le Directeur Général de la Marine Marchande, qui est le Responsable de programme (RPROG). Le champ du programme recouvre :

- l'offre de transport dans les domaines de transport aérien et par voie d'eau ;
- l'organisation de la complémentarité des modes de transport sur l'ensemble de la chaîne de transport dans le respect de ce champ ;
- la régulation du secteur des transports par voie d'eau et aérien ;
- la sécurisation dans les domaines de transports par voie d'eau et aérien ;
- l'élaboration, la diffusion, le suivi et l'application des textes régissant les activités de transport par voie d'eau et aérien ;
- la réalisation des infrastructures de transports par voie d'eau et aérien ;
- le contrôle et l'entretien des installations et toutes les infrastructures de transport par voie d'eau et aérien

Le programme « Transports aérien et par voie d'eau » est en cohérence avec le programme « Equipement et infrastructures » et le programme « Transport terrestre » au niveau de l'exploitation des infrastructures de transport.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Transports terrestres est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 17.633.1 : Transport Maritime	2	1	9	4	0	0
Action 17.633.2 : Transport Aérien	4	0	5	4	3	0
Action 17.633.3 : Transport Fluvial et Lagunaire	1	0	2	0	1	0
Total	7	1	16	8	4	0

PRESENTATION DES ACTIONS

Trois (3) actions composent ce programme : transport maritime, transport aérien et transport fluvial et lagunaire.

ACTION N° 1 : Transport maritime

Cette action recouvre la planification de la réalisation des infrastructures maritimes et portuaires relevant du secteur, ainsi que leur utilisation et exploitation optimales, de même que la régulation et la sécurisation de ce mode de transport. La mise en œuvre opérationnelle de cette action relève de la Direction Générale de la Marine Marchande (DGMM) et des opérateurs concernés.

ACTION N° 2 : Transport aérien

Cette action recouvre la planification de la réalisation des infrastructures aéronautiques relevant du secteur, ainsi que leur utilisation et exploitation optimales, de même que la régulation et la sécurisation de ce mode de transport. Au-delà des infrastructures, il doit contribuer à une réaffirmation des standards internationaux en matière de gestion des infrastructures aéroportuaires au travers la certification et l'audit de ses structures.

ACTION N° 3 : Transport fluvial et lagunaire

Cette action recouvre la planification de la réalisation des infrastructures fluviales et lagunaires relevant du secteur, ainsi que leur utilisation et exploitation optimales, ainsi que la régulation et la sécurisation de ce mode de transport. La mise en œuvre opérationnelle de cette action relève de la Direction Générale de la Marine Marchande (DGMM) et de la Compagnie Nationale de Navigation Intérieur et Internationale (CNNII).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

La sécurité et la sûreté dans les transports aériens et par voie d'eau.

La sécurité et la sûreté représentent toujours des piliers en matière de transport aérien et par voie d'eau. Face à la gravité et aux conséquences irréversibles qui pourraient découler de leur inobservation comme les actes de pirateries et de brigandage observés dans le Golfe de Guinée et dans les eaux sous juridiction Gabonaise, un accent particulier doit y être porté. Des aéroports et des ports sûrs sont un gage de prospérité économique.

L'offre de transport aérien et par voie d'eau.

Face à la difficulté grandissante observée en matière d'offre de transport aérien et par voie d'eau, il est urgent de mener une réflexion à ce niveau. Le transport de marchandises et de personnes doit se faire en toute saison avec fluidité. Il apparaît nécessaire d'augmenter les infrastructures, les capacités et les rotations pour atteindre une offre optimale de transports.

La régulation du secteur des transports aériens et par voie d'eau

Essentiellement régie par des conventions internationales, la réglementation aérienne et par voie d'eau est assujettie aux changements (amendements, protocoles, etc.) observés dans ces secteurs. Il est impossible de se départir de ces engagements qui nous exigent régulièrement à actualiser notre législation en la matière.

S'agissant des transports aériens, la réglementation aérienne dont l'objectif vise la sécurité et la sûreté doit s'adapter aux normes internationales en matière de sécurité et de risques diverses en matière de gestion du trafic et de l'environnement changeant mais aussi, des prévisions en matière météorologiques pour une réponse aux besoins des usagers du secteur (stations synoptiques et aéronautiques).

L'environnement

A l'instar de tous les états du monde, le Gabon s'est tourné vers une politique de préservation et de protection de l'environnement. Le transport aérien et par voie d'eau doit s'arrimer à cette orientation en prenant des mesures appropriées.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Continuer d'améliorer le cadre réglementaire et structurel en matière de transports aériens et par voie d'eau ;
- Enjeu 2 : Faciliter la mobilité des personnes et des biens en toute sécurité et sûreté dans les transports aériens et par voie d'eau ;
- Enjeu 3 : Réduire les risques systémiques en matière de transport aérien ;
- Enjeu 4 : Préserver l'environnement.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : S'arrimer aux normes internationales de sécurité et de sûreté d'ici 2027

- Résultat annuel attendu 1 : corriger les écarts issus de l'audit IMSAS ;
- Résultat annuel attendu 2 : rendre opérationnel le sous centre de coordination de recherche et sauvetage (SCCS) ;
- Résultat annuel attendu 3 : respecter la conformité aux normes internationales en sécurité aérienne ;
- Résultat annuel attendu 4 : respecter la Conformité aux normes internationales en sûreté aérienne ;
- Résultat annuel attendu 5 : former les agents à la Certification AVSEC.

OBJECTIF N°2 : Mettre en place des instruments obligatoires résultant des conventions internationales d'ici 2027

- Résultat annuel attendu 1 : élaborer des textes ;
- Résultat annuel attendu 2 : réaliser des études ;
- Résultat annuel attendu 3 : construction du Centre de surveillance maritime.

OBJECTIF N°3 : Améliorer les offres de transport aérien et par voie d'eau d'ici 2027

- Résultat annuel attendu 1 : réaliser des études ;
- Résultat annuel attendu 2 : aménager les voies de navigation intérieure ;
- Résultat annuel attendu 3 : recenser les opérateurs du secteur transport maritime.

OBJECTIF N°1 : S'arrimer aux normes internationales de sécurité et de sûreté d'ici 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : corriger les écarts issus de l'audit IMSAS ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : rendre opérationnel le sous centre de coordination de recherche et sauvetage (SCCS) ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : respecter la conformité aux normes internationales en sécurité aérienne ;
- **Résultat annuel attendu N°4** : respecter la Conformité aux normes internationales en sûreté aérienne ;
- **Résultat annuel attendu N°5** : former les agents à la certification AVSEC.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Recommandations de l'audit IMSAS	Nombre	-	3	4	11	-
Sous centre de coordination de recherche et sauvetage opérationnel	Nombre	-	1	1	-	-
Taux de conformité aux normes internationales en sécurité aérienne	%	-	80	85	95	-
Taux de conformité aux normes internationales en sûreté aérienne	%	-	75	80	85	-
Agents formés à la certification AVSEC	Nombre	-	53	50	186	-

Source des données : DGMM, Opérateurs (ANAC, ONSFAG, ASECNA, CNNII)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**Précisions méthodologiques :**

Indicateur 1 : Nombre recommandations de l'audit IMSAS

Le travail consistera à mettre en application certaines recommandations par la révision et l'élaboration de certains textes pour avoir une réglementation conforme à l'international. (L'organisation des séminaires de formation).

Indicateur 2 : Nombre de bâtiments

Recherche d'un site pour la construction bâtiment ou l'identification d'un bâtiment que l'on pourra aménager et à équiper pour abriter le sous centre de coordination de recherche et de sauvetage

Indicateur 3 : Taux d'exécution

Indicateur 4 : Taux d'exécution

Indicateur 5 : Nombre de certifications

DGMM :

- Audit des navires battant pavillon (réalisation de 10 audits des installations portuaires et aérienne)
- Elaboration du fichier de la Flotte Nationale.

Contributions des opérateurs/partenaires :

ANAC :

- Améliorer la performance du Gabon en matière de normes de supervision de la sécurité et de la sûreté en prévision des audits en 2024 de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ;
- Opérationnaliser le sous centre de coordination de recherche et sauvetage (SCCS) ;

ONSFAG :

- Avoir certifié au moins 53 agents AVSEC.

OBJECTIF N°2 : Mettre en place des instruments obligatoires résultant des conventions internationales d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : élaborer des textes ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : réaliser des études ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : construction du Centre de surveillance maritime.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Textes élaborés	Nombre	-	-	7	4	12
Etudes réalisés	Nombre	-	-	2	-	1
Centre de surveillance construit	Nombre	-	-	1	-	1

Source des données : DGMM

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de Textes

Mise en place d'un comité d'élaboration et de suivi des jusqu'à la validation du Conseil d'Etat

Indicateur 2 : Nombre d'études

Le travail consistera à la mise en place des comités de réflexion et de préparation pour la réorganisation de Corps des Affaires Maritime et de la politique de santé du travail maritime et des prestations médicales

Indicateur 3 : Nombre de Centre

Etudes et Recherche d'un site pour la construction d'un bâtiment ou l'identification d'un bâtiment aménageable et à équiper pour abriter le Centre de surveillance maritime

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N°3 : Améliorer les offres de transport aérien et par voie d'eau d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : réaliser des études ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : aménager les voies de navigation intérieure ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : recenser les opérateurs du secteur transport maritime ;
- **Résultat annuel attendu N°4** : Assurer la disponibilité des équipements et des infrastructures aéroportuaires et l'entretien des bâtiments et espaces commercialisables ;
- **Résultat annuel attendu N°5** : Parvenir à la certification des aéroports de Port-Gentil et M'vengué dans un délai de trois (3) ans ;
- **Résultat annuel attendu N°6** : Parvenir à l'obtention des titres fonciers des aéroports provinciaux dans 3 ans.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Etudes réalisés	Nombre	-	-	1	1	3
Voies de navigation intérieure aménagées	Nombre	-	-	1	1	3
Opérateurs du secteur transport maritime recensés	Nombre	-	-	7	4	14
Maintenances préventives des équipements aéroportuaires	Nombre	2,66	48	48	48	100
Maintenances préventives des infrastructures aéroportuaires	%	2,66	75	75	75	75
Entretien ménager et espaces verts	%	2,66	100	100	100	100
Certification des aéroports de Port-Gentil et M'vengué	%	75	75	75	75	100
Obtenir des titres fonciers des aéroports provinciaux	%	50	100	100	0	0

Source des données : DGMM

Mettre à jour le fichier des Opérateurs économiques du secteur Maritime, Fluvial et Portuaire ;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'études

Mettre en place un comité de réflexion, de préparation et d'organisation du déploiement des agents de la Marine Marchande le long de la côte et des bassins versant du Grand Libreville pour le recensement des occupations sur le Domaine Public Maritime

Indicateur 2 : Nombre de voies navigables (à aménager)

Indicateur 3 : Nombre de zones

Mettre en place un comité de réflexion, de préparation et d'organisation du déploiement des agents de la Marine Marchande dans l'ensemble des Zone à couvrir pour le recensement des opérateurs du secteur du secteur maritime et activités connexes au transport maritime (il s'agit des zones de Libreville, Owendo, Akanda, Nkok, Kango ect...)

Indicateur 4 : Nombre de maintenance par sites sur l'année ;

Indicateur 5 : Nombre de maintenances réalisés sur le nombre de maintenance attendu dans l'année ;

Indicateur 6 : Nombre d'entretien par mois réalisés sur 12 ;

Indicateur 7 : Nombre d'actions mises en œuvre par le nombre attendu ;

Indicateur 8 : Nombre d'actions entrepris sur le nombre d'actions prévues.

Contributions des opérateurs/partenaires :

ASECNA

- Réhabilité les pistes de Port-Gentil, Tchibanga ;
- Acquérir des téléaffichages pour un meilleur traitement des vols ;
- Recruter et affecter des agents de maintenance sur les aéroports intérieurs ; -Aménager les parking de Port-Gentil et Mvengué et Oyem ;
- Acquérir des gyrobroyeurs
- Rédiger et faire adopter par l'ANAC :
 - Le Manex d'exploitation d'aérodrome ;
 - Le SGS (Système de gestion de la sécurité) ;
 - Manuel d'exploitation de la météorologie ;
 - Dix-sept (17) procédures ;
 - Document GRF (gestion de surveillance des infrastructures et pistes).

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
17.633.1 :Transport maritime	5 566 422 209	3 240 436 738	3 013 204 452	6 253 641 190	6 253 641 190	6 253 641 190	5 566 422 209	3 240 436 738	3 013 204 452	6 253 641 190	6 253 641 190	6 253 641 190
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 705 555 753	1 705 555 754	-	1 705 555 754	1 705 555 754	1 705 555 754	1 705 555 753	1 705 555 754	-	1 705 555 754	1 705 555 754	1 705 555 754
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 240 093 858	226 889 407	1 013 204 452	1 240 093 858	1 240 093 858	1 240 093 858	1 240 093 858	226 889 407	1 013 204 452	1 240 093 858	1 240 093 858	1 240 093 858
Titre 4. Dépenses de transfert	1 636 897 553	277 459 387	-	277 459 387	277 459 387	277 459 387	1 636 897 553	277 459 387	-	277 459 387	277 459 387	277 459 387
Titre 5. Dépenses d'investissement	983 875 045	1 030 532 191	2 000 000 000	3 030 532 191	3 030 532 191	3 030 532 191	983 875 045	1 030 532 191	2 000 000 000	3 030 532 191	3 030 532 191	3 030 532 191
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17.633.2 : Transport aérien	7 522 221 242	5 522 221 242	-	5 522 221 242	5 522 221 242	5 522 221 242	7 522 221 242	5 522 221 242	-	5 522 221 242	5 522 221 242	5 522 221 242
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	372 598 133	372 598 133	-	372 598 133	372 598 133	372 598 133	372 598 133	372 598 133	-	372 598 133	372 598 133	372 598 133
Titre 3. Dépenses de biens et services	70 914 774	70 914 774	-	70 914 774	70 914 774	70 914 774	70 914 774	70 914 774	-	70 914 774	70 914 774	70 914 774
Titre 4. Dépenses de transfert	3 592 512 208	3 592 512 208	-	3 592 512 208	3 592 512 208	3 592 512 208	3 592 512 208	3 592 512 208	-	3 592 512 208	3 592 512 208	3 592 512 208
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 486 196 127	1 486 196 127	-	1 486 196 127	1 486 196 127	1 486 196 127	3 486 196 127	1 486 196 127	-	1 486 196 127	1 486 196 127	1 486 196 127
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17.633.3 : Transports fluviale et lagunaire	2 367 726 534	2 367 726 534	-	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534	-	2 367 726 534	2 367 726 534	2 367 726 534
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	1 377 194 339	1 377 194 339	-	1 377 194 339	1 377 194 339	1 377 194 339	1 377 194 339	1 377 194 339	-	1 377 194 339	1 377 194 339	1 377 194 339
Titre 5. Dépenses d'investissement	990 532 195	990 532 195	-	990 532 195	990 532 195	990 532 195	990 532 195	990 532 195	-	990 532 195	990 532 195	990 532 195
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Transport aérien et par voie d'eau	15 456 369 985	11 130 384 514	3 013 204 452	14 143 588 966	14 143 588 966	14 143 588 966	15 456 369 985	11 130 384 514	3 013 204 452	14 143 588 966	14 143 588 966	14 143 588 966
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 078 153 886	2 078 153 887	-	2 078 153 887	2 078 153 887	2 078 153 887	2 078 153 886	2 078 153 887	-	2 078 153 887	2 078 153 887	2 078 153 887
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 311 008 632	297 804 181	1 013 204 452	1 311 008 632	1 311 008 632	1 311 008 632	1 311 008 632	297 804 181	1 013 204 452	1 311 008 632	1 311 008 632	1 311 008 632
Titre 4. Dépenses de transfert	6 606 604 100	5 247 165 934	-	5 247 165 934	5 247 165 934	5 247 165 934	6 606 604 100	5 247 165 934	-	5 247 165 934	5 247 165 934	5 247 165 934
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 460 603 367	3 507 260 513	2 000 000 000	5 507 260 513	5 507 260 513	5 507 260 513	5 460 603 367	3 507 260 513	2 000 000 000	5 507 260 513	5 507 260 513	5 507 260 513
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

DC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFE)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A	-	178	0	8	8	186
Catégorie B	-	141	0	0	0	141
Catégorie C	-	22	0	0	0	22
Main d'œuvre non permanente	-	58	0	0	0	58
Total pour les emplois de l'administration	-	399	0	8	8	407

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 : ANAC			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	19	22	
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	87	99	
Total pour l'opérateur ANAC	106	121	
Opérateur 2 : CNNII			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	3	3	
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	251	251	
Total pour l'opérateur CNNII	254	254	
Opérateur 3 : ONSFAG			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	88	106	
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	199	217	
Total pour l'opérateur ONSFAG	287	323	
Opérateur 4 : ASECNA			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	1	1	
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	84	84	
Total pour l'opérateur ASECNA	85	85	
Total pour le programme	732	783	

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	341			341		
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)	178			178		
Catégorie B (s3)	141			141		
Catégorie C (s4)	22			22		
Main d'œuvre non permanente (t)	58			58		
Emplois des opérateurs (u)	732			732		
Total pour le programme = s + t + u	1131			1131		

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action N° 1 : Transport maritime		6 253 641 190	6 253 641 190	
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)		1 705 555 754	1 705 555 754	
Titre 3 : Biens et services (Hors ADP)		226 889 407	226 889 407	
Coordination générale des activités maritimes et budgétaires		75 889 407	75 889 407	
Frais de missions à l'intérieur du pays		15 000 000	15 000 000	
Papeterie et fournitures de bureau		15 000 000	15 000 000	
Matériel informatique		15 000 000	15 000 000	
Carburants		20 889 407	20 889 407	
Restauration		10 000 000	10 000 000	
Inspection des navires et contrôle des activités maritime		40 000 000	40 000 000	
Imprimés spéciaux		10 000 000	10 000 000	
Missions de terrain		5 000 000	5 000 000	
Séminaire de validation des travaux d'inspection		3 000 000	3 000 000	
Location embarcations		6 000 000	6 000 000	
Carburant		8 000 000	8 000 000	
Frais des missions à l'intérieur du Pays		8 000 000	8 000 000	
Sous-centre de coordination de recherche et sauvetage (SCCS) opérationnalisé.		40 000 000	40 000 000	
Travaux en commissions		6 000 000	6 000 000	
Encres		6 000 000	6 000 000	
Papeterie et fournitures de bureau		5 000 000	5 000 000	
Matériels informatiques		5 000 000	5 000 000	
Carburant		15 000 000	15 000 000	
Restauration		3 000 000	3 000 000	
Mise en place d'un fichier des navires battant pavillon gabonais codes ISPS		39 000 000	39 000 000	
Missions de terrain		14 000 000	14 000 000	
Papeterie et fournitures de bureau		7 000 000	7 000 000	
Matériel informatique		8 000 000	8 000 000	
Carburants		10 000 000	10 000 000	
Audit de vérification de la conformité des établissements d'enseignements maritime dans la province de l'Estuaire et de l'Ogooué Maritime		15 000 000	15 000 000	
Missions de terrain		4 000 000	4 000 000	
Papeterie et fournitures de bureau		3 000 000	3 000 000	
Matériel informatique		4 000 000	4 000 000	
Carburants		4 000 000	4 000 000	
Gestion de la signalisation maritime		17 000 000	17 000 000	
Papeterie et fournitures de bureau		4 000 000	4 000 000	
Location embarcations		5 000 000	5 000 000	
Carburant		8 000 000	8 000 000	
Titre 3 : Biens et services ADP		1 013 204 452	1 013 204 452	
Mise en œuvre des recommandations de l'Audit IMSAS (ADP)		292 100 200	292 100 200	
Séminaires et Formations		60 000 000	60 000 000	
Frais de missions à l'intérieur du pays		50 000 000	50 000 000	
Hébergements et Locations		30 000 000	30 000 000	
Encres		15 050 100	15 050 100	
Papeterie et fournitures de bureau		31 050 000	31 050 000	
Matériels informatiques		35 000 100	35 000 100	
Carburant		40 000 000	40 000 000	
Restauration		31 000 000	31 000 000	
Etudes et mise en place de la digitalisation des actes délivrés par la DGMM (ADP)		600 102 000	600 102 000	
Etudes et démarrage de la digitalisation		600 102 000	600 102 000	
Etudes, aménagement et équipement du centre de surveillance maritime (ADP)		100 002 252	100 002 252	
Etudes		100 002 252	100 002 252	
Sensibilisation des populations de Lambaréné sur site potentiel du projet de construction du port fluvial (ADP)		21 000 000	21 000 000	
Sensibilisation des populations de Lambaréné sur site potentiel du projet de construction du port fluvial		21 000 000	21 000 000	
Titre 4 : Transferts		277 459 387	277 459 387	

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Cotisation OMI				
Cotisation OMAOC				
Cotisation ARSTM				
Cotisation Mou Abuja				
Titre 5 : Dépenses d'investissement		3 030 532 191	3 030 532 191	
Projet : Rénovation du chenal au Port de Port-Gentil				
Projet : Rénovation du chenal au Port d'Owendo				
Projet : Travaux de réfection des installations du site GOMBE				
Action N° 2 : Transport aérien		5 522 221 242	5 522 221 242	
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)		372 598 133	372 598 133	
Titre 3 : Biens et services		70 914 774	70 914 774	
ONSFAG		47 581 440	47 581 440	
ANAC		23 333 334	23 333 334	
Titre 4 : Transferts		3 592 512 208	3 592 512 208	
ONSFAG		219 906 650	219 906 650	
OACI		20 576 000	20 576 000	
ASSA-AC		60 000 000	60 000 000	
AFPP		13 000 000	13 000 000	
CAFAC				
		28 210 559	28 210 559	
AAMAC		45 000 000	45 000 000	
ANAC		1 633 213 441	1 633 213 441	
ASECNA		1 342 201 432	1 342 201 432	
Titre 5 : Investissement		1 486 196 127	1 486 196 127	
Projet; Equipement, mobilier de bureau et vidéosurveillance				
Projet; Extension du parking des aéroports de Mvengué, Port-Gentil et Oyem				
Projet; Remplacement des téléaffichage aux aéroport de Mvengué et Port-Gentil				
Projet; Progiciel de gestion intégré autonome et matériel support au progiciel				
Projet: nouvel aéroport a Andeme				
Action 3 : Transport Fluvial et Lagunaire		2 367 726 534	2 367 726 534	
Titre 4 : Transferts		1 377 194 339	1 377 194 339	
CNNII		1 377 194 339	1 377 194 339	
Titre 5 : Investissement		990 532 195	990 532 195	
Projet : Acquisition ou Réhabilitation LCT SETTE CAMA		990 532 195	990 532 195	
Total pour le programme		14 143 588 966	14 143 588 966	

JUSTIFICATION PAR TYPE DE DEPENSE

Actions/Titres	LF 2025		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Action N° 1 : Transport maritime		229 085 226	
Titre 2. Dépenses de personnel	1 720 576 469		
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)	1 720 576 469		
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 013 204 452	229 085 226	
Coordination générale des activités maritimes et budgétaires (BOP)		80 085 000	
Inspection des navires et contrôle des activités maritime		40 000 226	
Sous-centre de coordination de recherche et sauvetage (SCCS) opérationnalisé.		40 000 000	
Mise en place d'un fichier des navires battant pavillon gabonais codes ISPS		37 000 000	
Audit de vérification de la conformité des établissements d'enseignements maritime dans la province de l'Estuaire et de l'Ogooué Maritime		15 000 000	
Gestion de la signalisation maritime		17 000 000	
Mise en œuvre des recommandations de l'Audit IMSAS (ADP (1))	292 100 200		
Etudes et mise en place de la digitalisation des actes délivrés par la DGMM (ADP(2))	600 102 000		
Etudes, aménagement et équipement du centre de surveillance maritime (ADP(3))	100 002 252		
Sensibilisation des populations de Lambaréné sur site potentiel du projet de construction du port fluvial (ADP(4))	21 000 000		
Titre 4. Dépenses de transferts	1 368 690 301		
Cotisations internationales	1 368 690 301		
Cotisation OMI		17 004 242	

Actions/Titres	LF 2025		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Cotisation OMAOC	1 359 438 166		
Cotisation ARSTM	20 000 000		
Cotisation Mou Abuja	260 455 145		
Action 2 : Transport Aérien	723 821 907	70 914 774	-
Titre 2. Dépenses de personnel	300 000 000		
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)	300 000 000		
Titre 3. Dépenses de biens et services		70 914 774	
ONSFAG		47 581 440	
ANAC		23 333 334	
Titre 4 : Transferts		423 821 907	
ONSFAG		163 676 847	
ANAC		1 633 213 441	
ASECNA		108 235 294	
OACI	20 576 000		
ASSA-AC	60 000 000		
AFPP	13 000 000		
CAFAC	28 210 559		
AAMAC	45 000 000		
Action 3 : Transport Fluvial et Lagunaire		521 640 399	
Titre 4. Dépenses de transferts		521 640 399	
CNNII		521 640 399	
Total pour le programme			

RATTACHEMENT DES SERVICES

17	633:Transport aérien et par voie d'eau				
17	633	A2:Transports fluvial et maritime			
17	633	A2	K1:Réglementation et coopération		0000
17	633	A2	K1	Centre des études, de la Documentation et de la Recherche Maritime	
17	633	A2	K1	Service Statistique	
17	633	A2	K1	Service de la Documentation	
17	633	A2	K1	Direction Générale de la Marine Marchande	
17	633	A2	K1	Service Administratif et financier Marine marchande	
17	633	A2	K1	Direction de la Réglementation et de la Coopération	
17	633	A2	K1	Service de la Coopération	
17	633	A2	K1	Service de la Réglementation Maritime	
17	633	A2	K1	Programme de Sûreté Maritime	
17	633	A2	K1	Programme de Formation Continue des Marins	
17	633	A2	K2:Flotte de commerce et affaires portuaires		0000
17	633	A2	K2	Service National de Signalisation Maritime	
17	633	A2	K2	Direction des Affaires Portuaires et des Activités connexes	
17	633	A2	K2	Service des Affaires Portuaires	
17	633	A2	K2	Service des Activités Connexes au Transport Maritime	
17	633	A2	K2	Direction de la Flotte de Commerce, du Trafic Maritime et de l'Équipement Naval	
17	633	A2	K2	Service de la Flotte de Commerce	
17	633	A2	K2	Service de l'Équipement Naval	
17	633	A2	K2	Service du Trafic Maritime	
17	633	A2	K3:Gens de mer		0000
17	633	A2	K3	Direction des Gens de Mer, de la Navigation et de la Sécurité Maritime	
17	633	A2	K3	Service de Santé des gens de mer	
17	633	A2	K3	Service de la Navigation Maritime	
17	633	A2	K3	Service de la Sécurité Maritime	
17	633	A2	K3	Service des gens de mer	
17	633	A3:Services déconcentrés Marine marchande			
17	633	A3	K1:Délégation Estuaire		0000
17	633	A3	K1:Délégation Estuaire		2101
17	633	A3	K1	Subdivision de Signalisation Maritime de l'Estuaire	
17	633	A3	K1	Délégation Provinciale des Affaires Maritimes de l'Estuaire	
17	633	A3	K1	Station Maritime d'Owendo	
17	633	A3	K1	Station Maritime de Cocobeach	
17	633	A3	K1	Station Fluviale de Kango	
17	633	A3	K2:Délégation Moyen-Ogooué		2300
17	633	A3	K2	Subdivision de Signalisation Fluviale du Moyen Ogooué	
17	633	A3	K2	Délégation Provinciale des Affaires Maritimes Du Moyen-Ogooué	
17	633	A3	K2	Station Fluviale de Ndjolé	
17	633	A3	K3:Délégation Ogooué Maritime		2800

17	633	A3	K3:Délégation Ogooué Maritime		2801
17	633	A3	K3:Délégation Ogooué Maritime		2802
17	633	A3	K3	<i>Subdivision de Signalisation Maritime de l'Ogooué Maritime</i>	
17	633	A3	K3	<i>Délégation Provinciale des Affaires Maritimes de l'Ogooué-Maritime</i>	
17	633	A3	K3	<i>Station Maritime et Fluviale d'Omboué</i>	
17	633	A3	K3	<i>Station Maritime de Gamba</i>	
17	633	A3	K4:Délégation Nyanga		2500
17	633	A3	K4	<i>Délégation Provinciale des Affaires Maritimes de la Nyanga</i>	
17	633	A4:Opérateur-CNNII			
17	633	A4	K1:Opérateur CNNII		0000
17	633	A4	K1	<i>Compagnie de Navigation Nationale et Internationale et Intérieure</i>	
17	633	A5:Opérateur-ASECNA Gabon			
17	633	A5	K1:Opérateur ASECNA Gabon		0000
17	633	A5	K1	<i>Agence de la Sécurité de la Navigation Aérienne (ASECNA) Gabon</i>	
17	633	A6:Opérateur-ONSFAG			
17	633	A6	K1:Opérateur ONSFAG		0000
17	633	A6	K1:Opérateur ONSFAG		4203
17	633	A6	K1	<i>Office National de Sûreté et de Facilitation des Aéroports du Gabon</i>	
17	633	A7:Opérateur-ANAC			
17	633	A7	K1:Opérateur ANAC	Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)	4204
17	633	A7	K1	<i>Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)</i>	
17	633	G1:Appui aux brigades nautiques			
17	633	G1	K1:Appui aux brigades nautiques		0000
17	633	G1	K1	<i>DG Marine Marchande</i>	

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et Soutien à la politique des transports » est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère des Transports. Cependant, le Responsable de programme est le Secrétaire Général.

Le programme « Pilotage et Soutien à la politique des transports » englobe toutes les fonctions « support » à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui. Ce programme ne couvre pas toute la phase d'élaboration ou celle d'exécution des activités de transports qui relèvent de la compétence des opérateurs et de tous les autres services sectoriels. Il concerne le pilotage des politiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Les fonctions qui forment ce programme regroupent l'ensemble des activités transversales indispensables au fonctionnement des services opérationnels. Elles comprennent :

- **l'administration financière** : C'est la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) qui est responsable de l'aspect finances au sein du Ministère. Elle conseille et assiste les ordonnateurs de crédits dans l'exécution des budgets alloués. Elle suit également la gestion du patrimoine de l'administration concernée.
- **la gestion des ressources humaines** : relève de la compétence de la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) qui exerce deux (2) grandes catégories d'activités : l'administration du personnel (gestion des congés, des absences, l'aspect social etc.), et le développement des ressources humaines afin de disposer d'un personnel compétent (recrutement, gestion des compétences, gestion des carrières, etc.) ;
- **les moyens généraux** : ils sont gérés en partie par le Secrétariat Général (gestion des fluides, de l'accueil). Pour le reste (équipements, fournitures, etc.), il revient à chaque service de gérer son matériel.
- **les systèmes d'information** : la Direction Centrale des Systèmes d'Informations (DCSI) en est responsable. Celle-ci intervient dans l'aspect matériel, car elle sert de conseil dans l'acquisition du matériel informatique et assure la maintenance des outils informatiques et des appareils de reprographie. Les missions de la DCSI couvrent également l'aspect développement car elle est chargée de récolter, traiter, stocker et diffuser l'information issue du Ministère. En outre, elle tend aussi à développer les outils nécessaires à l'exécution des tâches.
- **les Services intérieurs** : les services intérieurs sont essentiellement gérés par le Secrétariat Général et recouvrent une série de services : le gardiennage, la prévention sécurité, l'entretien des locaux.
- **la communication** : cette fonction est gérée par un service communication au sein du secrétariat général. Le service communication est une fonction d'appui essentielle au sein du Ministère. Elle est à la fois interne et externe. Toutefois, la communication extérieure du Ministère se fait sous l'autorité du Cabinet via le Conseiller en communication du Ministre.
- **le pilotage global des politiques** : mené par le Cabinet du Ministre, le pilotage vise non seulement la mise en œuvre d'une stratégie à travers la mobilisation des ressources humaines, mais également le suivi des politiques publiques menées au sein des programmes du Ministère. Au sein du Cabinet du Ministre cette fonction recouvre les actions suivantes :
 - l'examen des dossiers ;
 - la validation des projets et des politiques ;
 - l'orientation et/ou la reformulation desdits projets et politiques ;
 - le contrôle de l'action publique ;
 - le suivi-évaluation ;
 - la conduite des enquêtes techniques relatives aux incidents et accidents d'aviation.

Après du Secrétariat Général, il s'agit de coordonner et contrôler les activités des différents services du Ministère.

Le programme « Pilotage et Soutien à la politique des transports » est en cohérence avec tous les autres programmes de la mission, à savoir « Transports Terrestres et « Transports aériens et par voie d'eau ».

Ce programme recouvre deux (2) actions : le pilotage de la stratégie ministérielle qui est mené par le Cabinet du Ministre, et la coordination administrative qui relève du Secrétariat Général.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Pilotage et Soutien à la Politique des Transports est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 17.640.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	2	0	0	0
Action 17.640.2 : Coordination administrative	1	0	4	0	0	0
Total	2	0	6	0	0	0

PRESENTATION DES ACTIONS

Deux (2) actions composent ce programme : Pilotage de la stratégie ministérielle et Coordination administrative.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action « Pilotage de la stratégie ministérielle » est menée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet, l'Inspection Générale des Services et le Bureau d'Enquêtes sur les Incidents et Accidents d'Aviation (BEIAA). Les objectifs recherchés ici sont :

- l'efficacité de l'action publique ;
- la lisibilité des politiques budgétaires ;
- la recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- la transparence des documents budgétaires.

De manière générale, le pilotage de la stratégie ministérielle exige :

- l'orientation générale de la gestion du Ministère pour les politiques communes ;
- l'orientation et/ou les reformulations et la validation des projets et programmes ;
- l'examen et l'adoption des dossiers soumis aux réunions de coordination ministérielle, aux comités techniques interministériels sectoriels et aux conseils présidentiels sectoriels ;
- la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation, afin de s'assurer du contrôle continu de l'évaluation, de l'utilisation efficace des ressources des différents programmes et projets, de la responsabilisation, de la transparence et de l'intégrité ;
- la facilitation des revues et les contrôles périodiques sur place des documents financiers par le Contrôleur Budgétaire, ainsi que le suivi programmatique des activités par le Directeur Central des Affaires Financières ;
- la coordination des activités de promotion des investissements ainsi que celles relatives à l'assainissement du climat des affaires dans le secteur ;
- le contrôle de la gestion administrative, financière et matérielle, d'audit, d'étude, d'évaluation, d'analyse et de conseil auprès des services de l'administration centrale et déconcentrée du Ministère, des établissement et organismes sous tutelle pour la mise en œuvre des politiques du Gouvernement en matière des transports ;
- la conduite des enquêtes techniques relatives aux incidents graves et accidents d'aviation en territoire gabonais et en tout autre lieu, lorsqu'est mis en cause un aéronef de nationalité gabonaise, la formulation au niveau internationale des recommandations de sécurité aux fins de la prévention de futurs incidents ou accidents et la transmission des données statistiques annuelles sur les occurrences dans notre pays.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action « Coordination administrative » est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des finances, des ressources humaines, du patrimoine immobilier, des moyens généraux, des services intérieurs, des statistiques, de la communication, du service juridique, des systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général s'appuie actuellement sur cinq (5) directions centrales, à savoir :

- la Direction Centrale des Affaires financières (DCAF) ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'Informations (DCSI) ;
- la Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCJ) ;
- la Direction Centrale des Archives et de la Documentation (DCAD).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien à la politique des Transports comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui aux Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013, érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien, de rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons, de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et, par-là, développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Certaines fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore toutes opérationnelles : les agents ne sont pas nommés, les conditions d'accueil et de travail de ces agents ne sont souvent pas assurées, les feuilles de route ne sont pas encore définies.

Actuellement, les défis à relever sont de plusieurs ordres :

- d'ordre général pour l'ensemble du programme :
 - l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
 - des agents sous-exploités en raison de profil inadapté par rapport aux tâches confiées ou de l'insuffisance de moyens et outils de travail ;
 - le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les usagers des services du ministère ;
 - l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme Pilotage et Soutien.
- en ce qui concerne certains domaines spécifiques d'appui :
 - une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison des politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
 - de grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
 - un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
 - une fonction communication interne qui n'est pas encore organisée au sein du Ministère et donc faite de manière informelle ;
 - l'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
 - l'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
 - l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan du Système d'Information) ;
 - l'absence d'un cadre législatif et réglementaire clairement défini dans le domaine des enquêtes incidents et accidents d'aviation ;
 - l'absence des locaux (bureaux, laboratoire et hangar) permettant de travailler sereinement ;

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- Enjeu 2 : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Enjeu 3 : Développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Jusqu'en 2027, garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration du ministère

- Résultat annuel attendu 1 : avoir instauré un système d'amélioration des performances de l'administration du ministère ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir initié la mise en place d'un système de collaboration et de travail transversal des fonctions soutien.

OBJECTIF N°2 : D'ici 2027, Porter la montée en compétence des services du département

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré une cartographie des métiers du ministère ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir élaboré les fiches de poste du programme pilotage.

OBJECTIF N°3 D'ici 2027, assurer la conformité des procédures et garantir la bonne gestion dans la mise en œuvre des politiques publiques au sein des programmes

- Résultat annuel attendu : avoir contrôlé les conditions de délivrance des autorisations dans les transports (aérien, terrestre et par voie d'eau).

OBJECTIF N°4 : D'ici 2027, disposer d'un système d'information modernisé et organisé au sein du Ministère.

- Résultat annuel attendu : disposer d'un plan de mise en place du système d'information.

OBJECTIF N°5 : D'ici 2027, être capable de mener à bien et en temps réel toutes enquêtes d'un incident grave ou accident d'aviation.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir formé des enquêteurs techniques ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir sensibilisé les populations urbaines et rurales en cas d'occurrence ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir organisé 4 exercices de simulation ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir organisé un exercice de simulation grandeur nature une fois par an.

OBJECTIF N°1 : Jusqu'en 2027, garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration du Ministère des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : avoir instauré un système d'amélioration des performances de l'administration du ministère ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : avoir initié la mise en place d'un système de collaboration et de travail transversal des fonctions soutien.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Échéance pluriannuelle
Rencontres réalisées avec les programmes par trimestre	Nombre	1	1	1		3
Rapports d'activités transmis par les directions par trimestre	Nombre	1	1	1		3

Source des données : SG, IGS, cabinet du Ministre, BEIAA, DGT, DGSR, DGMM, DGM, CNEDDT, CNEPC

Mode de collecte : rapport d'activité.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de rencontres réalisées avec les programmes par trimestre.

Indicateur 2 : Nombre de rapports d'activités transmis par les directions par trimestre

- Simple décompte ;
- Définir les procédures d'élaboration des rapports d'activité (périodicité, format type, procédure de transmission, etc.) ;
- Définir un programme d'activités au niveau du cabinet ;
- Élaborer les tableaux de bord trimestriels ;
- Organiser le suivi de l'exécution des décisions prises en revue trimestrielles ;
- Mettre en place un cadre managérial propre au programme Soutien (réunions entre fonctions soutien).

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N°2 : D'ici 2027, Porter la montée en compétence des services du département

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : avoir élaboré une cartographie des métiers du ministère ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : avoir élaboré les fiches de poste du programme pilotage.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de fiches métiers élaborées	Nombre	1	1	1	1	5
Nombre de fiches de poste élaborées	Nombre	1	1	1	1	5

Source des données : Secrétariat Général

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

- Composition d'équipes ;
- Collecte des textes réglementaires ;
- Recensement des différents postes de travail.

Après avoir élaboré les fiches de poste des fonctions supports (Secrétariat Général) et les avoir rendus sous forme de livrable, nous projetons de disséminer vers la Direction Générale des Transports Terrestres pour l'exercice 2025 et à la Direction Générale de la Marine Marchande pour 2026, pour finir avec la Direction Générale de Sécurité Routière en 2027.

Il s'agira, au moyen d'ateliers de renforcement des capacités, de former deux (2) cellules composées de 4 agents chacune, qui constitueront l'équipe chargée de la dissémination d'une Direction à une autre au fil des exercices budgétaires.

L'objectif global des fiches descriptives de poste et la cartographie des métiers est d'orienter l'administration vers la performance. Les missions, tâches et activités des agents seront ainsi clairement définies. Et à partir d'objectifs bien établis, le niveau d'atteinte de ces objectifs pourra être mesuré, tout en enregistrant les marges d'évolution nécessaires (définitions des plans de formation sectoriel).

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N°3 : D'ici 2027, assurer la conformité des procédures et garantir la bonne gestion dans la mise en œuvre des politiques publiques au sein des programmes

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1:** avoir contrôlé des conditions de délivrance des autorisations dans les transports (aérien, terrestre et par voie d'eau) ;
- **Résultat annuel attendu N°2 :** assurer la conformité de procédure et garantir la bonne gouvernance.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'entités administratives à contrôler	Nombre	4	4	3	3	14
Assurer la conformité de procédure et garantir la bonne gouvernance	Nombre			3	3	6

Source des données : IGS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Nombre d'entités administratives à contrôler ;
Mettre en place un comité de rédaction ;
Recenser les différentes autorisations ;
Rédiger un rapport.

OBJECTIF N°4 : D'ici 2027, disposer d'un système d'information Modernisé et organisé au sein du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu :** disposer d'un plan de mise en place du système d'information sur le site de Libreville.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Échéance pluriannuelle
Informatisation du ministère des Transports de la Marine Marchande et de la Mer	%	-	-	60%	50%	100%
Sites non pris en charge par l'ANINF câblés	%	20%	100%	40%	60%	100%
Sites non pris en charge par l'ANINF interconnectés au réseau de l'administration	%	20%	100%	40%	60%	100%

Source des données : DCSI

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

- Faire un état des lieux des besoins et cibler les priorités ;
- Etude pour l'acquisition d'une infrastructure informatique, réseau et télécoms du ministère ;
- Mise en place d'une infrastructure informatique, réseau et télécom ;
- Etudes statistiques en vue de créer des bases de données (routière ; maritime, aérienne, météorologique) ;
- Mise en place d'un dispositif de sécurité du système d'information ;
- Acquisition d'une infrastructure informatique, réseau et télécoms pour le Ministère des Transports
- Exploitation et maintenance ;
- Mise en place des points suivants pour les objectifs spécifiques :
 - cadrage et organisation
 - investigation ;
 - analyse ;
 - cahier des charges ;
 - évaluation.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Agence Nationale des Infrastructure Numériques et des Fréquences (ANINF) ;
- Gabon Digital ;
- Partenaires privés dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'information.

OBJECTIF N°5 : D'ici 2027, être capable de mener en temps réel et à bien toutes enquêtes techniques d'un incident grave ou accident

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N°1** : avoir formé 23 enquêteurs techniques ;
- **Résultat annuel attendu N°2** : avoir sensibilisé les populations urbaines et rurales en cas d'occurrence ;
- **Résultat annuel attendu N°3** : avoir organisé 4 exercices de simulation en salle ;
- **Résultat annuel attendu N°4** : avoir organisé 1 exercice de simulation grandeur nature une fois par An ;
- **Résultat annuel attendu N°5** : avoir formé 54 points focaux pour l'ensemble des 9 provinces ;
- **Résultat annuel attendu N°6** : avoir signé 8 protocoles d'intention sur le plan international ;
- **Résultat annuel attendu N°7** : avoir organisé une journée portes ouvertes de l'enquêteur technique.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'enquêteurs formés	Nombre	23	23	23	23	-
Nombre de campagne de sensibilisations effectuées	Nombre	3	3	-		-
Nombre d'exercices de simulation à réaliser en salle	Nombre	4	4	4	4	-
Nombre d'exercice de simulation grandeur nature	Nombre	1	1	1	1	-
Nombre de points focaux formés pour l'ensemble des 9 provinces	Nombre			54	54	
Nombre de protocoles d'intention signés sur le plan international	Nombre			4	4	
Nombre de journée portes ouvertes de l'enquête technique organisé	Nombre			1	1	

Source des données : BEIAA, ANAC, ASECNA, GSEZ, ONSFAG, GTA, PAF ; DOUANE, SAMU SANTE, SMUR, SMURA, SAMU SOCIAL, CROIX ROUGE, GABOSEP et DGSR

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

- Organiser des rencontres mensuelles ;
- Organiser des séminaires de formation ;
- Mission de sensibilisation dans les provinces de la Ngounié, de la Nyanga et de l'Ogooué lolo.
- Organiser un exercice pratique de simulation grandeur nature sur la plateforme aéroportuaire ;
- Signer des protocoles d'intention avec des pays et partenaires internationaux pour assistance technique en cas d'occurrence : Ethiopie, Cote d'Ivoire, Sénégal, Nigéria, Afrique du sud, Airbus, Boeing et ATR

Contributions des opérateurs/partenaires :

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
17.640.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	134 000 000	134 000 000	-	134 000 000	134 000 000	134 000 000	134 000 000	134 000 000	-	134 000 000	134 000 000	134 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	134 000 000	134 000 000	-	134 000 000	134 000 000	134 000 000	134 000 000	134 000 000	-	134 000 000	134 000 000	134 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17.640.2: Coordination administrative	2 582 691 103	2 582 691 103	-	2 582 691 103	2 582 691 103	2 582 691 103	2 582 691 103	2 582 691 103	-	2 582 691 103	2 582 691 103	2 582 691 103
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 091 691 103	2 091 691 103	-	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103	-	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103
Titre 3. Dépenses de	391 000 000	391 000 000	-	391 000 000	391 000 000	391 000 000	391 000 000	391 000 000	-	391 000 000	391 000 000	391 000 000

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
biens et services												
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Pilotage et soutien à la politique des transports	2 716 691 103	2 716 691 103	-	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103	-	2 716 691 103	2 716 691 103	2 716 691 103
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 091 691 103	2 091 691 103	-	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103	-	2 091 691 103	2 091 691 103	2 091 691 103
Titre 3. Dépenses de biens et services	525 000 000	525 000 000	-	525 000 000	525 000 000	525 000 000	525 000 000	525 000 000	-	525 000 000	525 000 000	525 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFI pour 2023 (a)	Prévisions pour 2024			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
Hors catégorie	1	1				1
Catégorie A	77	83		0		83
Catégorie B	19	19				19
Catégorie C	2	3				3
Main d'œuvre non permanente	6	6				6
Total pour les emplois de l'administration	105	112				112

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	106					
Hors catégorie (s1)	1					
Catégorie A (s2)	83					
Catégorie B (s3)	19					
Catégorie C (s4)	3					
Main d'œuvre non permanente (t)	6					
Emplois des opérateurs (u)	0					
Total pour le programme = s + t + u	112					

JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle			735 026 761	735 026 761	
Titre 2 : Dépense de personnel			501 026 761	501 026 761	
Titre 3 : Biens et services			134 000 000	134 000 000	
Recensement du patrimoine du Ministère			30 000 000	30 000 000	
Organisation du dialogue d gestion			25 000 000	25 000 000	
Fournitures de bureau diverses			40 000 000	40 000 000	
Mission d'inspection			11 000 000	11 000 000	
Carburant			10 000 000	10 000 000	
Fournitures informatiques			18 000 000	18 000 000	
Titre 5 : Investissement			100 000 000	100 000 000	
Equipement du Ministère			100 000 000	100 000 000	
Action 2 : Coordination administrative			610 162 404	610 162 404	
Titre 2 : Dépense de personnel			1 590 664 342	1 590 664 342	
Titre 3 : Biens et services			391 000 000	391 000 000	
Fournitures diverses			69 000 000	69 000 000	
Missions de terrain			125 000 000	125 000 000	
Séminaires de renforcement de capacités opérationnelles			120 000 000	120 000 000	
Journée porte ouvertes en matière d'enquêtes accidents pour les élèves			6 000 000	6 000 000	
Fournitures informatiques			20 000 000	20 000 000	
Carburants véhicules			10 000 000	10 000 000	
Organisation des exercices de simulation			41 000 000	41 000 000	
Titre 5 : Investissement			219 1624 04	219 1624 04	
Total pour le programme Pilotage et Soutien			2 716 691 103	2 716 691 103	

JUSTIFICATION PAR TYPE DE DEPENSE

Actions/Titres	LF 2025		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Action N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle		134 000 000	
Titre 3 : Biens et services		134 000 000	
Recensement du patrimoine du Ministère		30 000 000	
Organisation du dialogue d gestion		25 000 000	
Fournitures de bureau diverses		40 000 000	
Mission d'inspection		11 000 000	
Carburant		10 000 000	
Fournitures informatiques		18 000 000	
Titre 5 : Investissement		100 000 000	
Equipement du Ministère		100 000 000	
Action 2 : Coordination administrative		391 000 000	
Titre 3 : Biens et services		391 000 000	
Fournitures diverses		69 000 000	
Missions de terrain		125 000 000	
Séminaires de renforcement de capacités opérationnelles		120 000 000	
Journée porte ouvertes en matière d'enquêtes accidents pour les élèves		6 000 000	
Fournitures informatiques		20 000 000	
Carburants véhicules		10 000 000	
Organisation des exercices de simulation		41 000 000	
Total pour le programme Pilotage et Soutien		525 000 000	

RATTACHEMENT DES SERVICES

17	640:Pilotage et Soutien à la politique de transports			
17	640	A1:Pilotage		
17	640	A1	K1:Cabinet	0000
17	640	A1	K1	<i>Cabinet du Ministre</i>
17	640	A1	K1	<i>Inspection Générale des Services</i>
17	640	A1	K1	<i>Inspection des Services Météorologiques</i>
17	640	A1	K1	<i>Inspection des Services Aéronautiques</i>
17	640	A1	K1	<i>Inspection des Services de la Sécurité Routière</i>
17	640	A1	K1	<i>Inspection des Services des Transports Terrestres</i>
17	640	A2:Coordination administrative		
17	640	A2	K1:Administration générale	0000
17	640	A2	K1	<i>Secrétariat General</i>
17	640	A2	K1	<i>Bureau d'enquêtes accidents et incidents d'aviation</i>
17	640	A2	K2:Supports	0000
17	640	A2	K2	<i>Direction Centrale des Ressources Humaines</i>
17	640	A2	K2	<i>Direction Centrale des Systèmes Informatiques</i>
17	640	A2	K2	<i>Direction Centrale des Affaires Financières</i>
17	640	A2	K2	<i>Direction Centrale des Affaires Juridiques</i>
17	640	A2	K2	<i>Direction Centrale des Archives et de la Documentation</i>